



Déclaration du Gouvernement belge

Kris Panneels, La Coopération belge au développement

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite avant tout vous présenter les excuses du Ministre, M. Chastel, qui n'a pas pu se joindre à nous lors de cette conférence et m'a demandé d'intervenir à sa place.

Dès le début, la Belgique a soutenu l'Initiative Fast Track. Nous étions convaincus de l'efficacité de cette action et nous croyons encore aujourd'hui aux principes qui lui servent de fondement.

L'Initiative Fast Track, devenue entre-temps le Partenariat mondial pour l'éducation, signifie pour nous :

- = des interventions qui sont conformes aux stratégies des gouvernements
- = des intervenants qui travaillent tous ensemble dans un but commun, en particulier au niveau local
- = une approche sectorielle bien établie et crédible
- = une harmonisation des pratiques des bailleurs de fonds
- = une complémentarité entre les ressources bilatérales et multilatérales

Nous sommes satisfaits de la façon dont le Partenariat mondial pour l'éducation est en train d'évoluer. L'Initiative devient une alliance de partenaires et de défenseurs très importants du

secteur de l'éducation et suit une démarche de forte visibilité politique qui a prouvé sa puissance mobilisatrice dans le secteur de la santé. Le Partenariat possède désormais une structure de gouvernance claire et un processus de prise de décision plus large. Il travaille également à l'application d'un modèle économique davantage axé sur les résultats et d'un mécanisme de répartition des ressources plus transparent.

Nous pensons que les principes philosophiques originaux d'adhésion, d'alignement et d'harmonisation sont (et doivent être) conservés dans cette nouvelle structure. Nous continuons également de croire que l'ambition des OMD de fournir à tous un accès à l'éducation de base reste la priorité et l'élément moteur fondamental du Partenariat.

En termes de financement, je souhaiterais tout d'abord rendre compte de nos programmes bilatéraux. Dans le contexte d'une nouvelle répartition du travail, l'éducation est devenue un secteur prioritaire dans deux de nos pays partenaires les plus importants : la République démocratique du Congo et le Burundi. Les programmes indicatifs pour ces deux pays prévoient un appui sectoriel total de 70 millions d'euros pour la période 2010-2013. Au Burundi, la Belgique tiendra le rôle de bailleur de fonds principal. L'éducation fait également partie d'un nouveau programme indicatif d'un montant de 16 millions d'euros dans les territoires de Palestine. Nous continuerons évidemment de respecter nos engagements dans d'autres pays comme le Vietnam, l'Ouganda, le Niger, le Cambodge et le Rwanda, avec une coopération par délégation avec le DFID pour ce dernier.

Compte tenu de nos engagements bilatéraux dans des pays fragiles, la Belgique souhaite poursuivre le débat sur la façon dont le Partenariat mondial pour l'éducation renforcera son engagement et son soutien envers ces pays.

Sur le plan multilatéral, outre les contributions régulièrement versées à plusieurs institutions financières internationales, fonds, organismes et programmes, nous sommes heureux de vous



informer que nous pouvons cette année encore fournir une aide supplémentaire au Fonds catalytique du FTI. Notre contribution a donc augmenté, passant de 1 million d'euros en 2008 et 2009 à 5 millions en 2010 et 6 millions en 2011.

Le contexte politique belge est en train d'évoluer, mais vous comprendrez sans nul doute que nous ne sommes pas encore en mesure de prendre officiellement des engagements au nom du futur gouvernement en matière de budget ou de décisions. Cependant, nous sommes sûrs que la Belgique continuera de soutenir l'éducation de base et nous espérons qu'elle renforcera son aide au cours des prochaines années puisque cette priorité fait partie intégrante des textes juridiques sur lesquels se fonde notre politique de développement.

Je vous remercie de votre attention.